

ANNONCES NOUVELLES

PIGEON, PIGEON & CIE
TAPIS, TAPIS, TAPIS
Couvertes, Couvertes, Couvertes

Assemblée Patriotique
DES CANADIENS - FRANÇAIS
A l'Institut Canadien,
VENDREDI SOIR, 18 JUIN,

AUX FAMILLES!!
Epiceries!
Epiceries!

Grande Reduction
N. A. SAVARD
Cinq palettes de savon d'odeur pour 5 cts.

James R. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTCH ONTARIO CHAMBERS

AVIS.—M. Henri Lamoureux n'est plus à mon service depuis hier, 14 juin. C'est mon fils maintenant qui gère nos affaires. MICHEL COALLIER

TERRE A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc., etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baulne, Sarsfield, comté de Russell. Ottawa, 7 juin 1886—2m.

TERRE A VENDRE
En vente une magnifique terre de quatre acres en jardinage et fruitiers de toutes sortes situées sur le chemin de Montréal près du cimetière et en face de la résidence de M. Sperre. S'adresser à Mademoiselle Olive Beauvillier, chemin de Montréal. 10 juin 1886—6m

Fête Nationale
PAPINEAUVILLE
MERCREDI, 23 JUIN 1886

GRANDE PROCESSION A MIDI
Discours par des orateurs distingués, jeux et courses à 3 heures p. m. Grand concours de tir par le club Saint-Hubert. Tournois de bas-ball et crosse. Courses de chevaux. Concert en plein air.

GRAND FEU D'ARTIFICE
De 9 heures à 11 heures p. m. La messe commencera à 10 heures précises et les excursionnistes ne peuvent arriver à temps que par voie du chemin de fer du PACIFIQUE CANADIEN.

VIVE LA CANADIENNE
C. B. MAJOR, J. H. KEARNEY, N. PAGE, HULL, Secrétaire Adjoint.

Montres, Chaines, Colliers Etc.,
VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine

Chevrier Freres,
544, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres miroirs, etc.,

CHEVRIER FRERES
N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.



SOUSSIONS
Des soumissions cachetées, et en double. 'Soumissions pour acquies' adressées au sous-séjour, seront reçues à ce bureau jusqu'au 22 de juin courant, à midi, pour la construction de la maison des pompiers, l'acquies, le réservoir destiné à l'approvisionnement d'eau de la Cité de Hull. On peut voir les plans et devis tous les jours, de neuf heures de l'avant-midi, jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

James R. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTCH ONTARIO CHAMBERS
RUE STARKS.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLEE LEGISLATIVE
QUEBEC, 17
La séance est ouverte à 3 heures. L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre se forme en comité de subsides.

Pete Nationale
L'honorable M. TAILLON annonce que le gouvernement a décidé de porter de \$200 à \$2000 la subvention annuelle accordée à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. Un député annonce que M. Samuel Wadell qui occupe un siège à la droite de l'opposition a déclaré son intention de donner \$500 à l'hôpital Notre-Dame.

Gourrier de Montréal
—Les militaires de l'Artillerie de Garriçon ont paré dans les rues, hier soir.

Incendie aux Chaudières
Ce matin, vers une heure, le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

ECHOS DE HULL

Pèlerinage
Le pèlerinage annuel des citoyens de Hull est fixé au 3 août prochain. Le Rév. Père Cauvin en sera le directeur.

Examens
Les examens aux écoles auront lieu tel que suit : Saint-Antoine, le 29 courant ; Sainte-Anne et Saint-George, le 30 juin courant ; chez les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne ce sera le 1er juillet prochain dans la salle de l'Œuvre de la Jeunesse.

Imposante cérémonie
La messe du St-Esprit a été célébrée ce matin, et les enfants de la première communion ont été reçus du saint sacrement. A l'issue de la messe le Rév. P. Supérieur a fait la distribution des "souvenirs" de première Communion aux jeunes communiquants d'hier. Cette cérémonie a été rehaussée de tout l'éclat des grandes fêtes du culte.

Dangereux
Le trottoir sur le côté gauche du pont entre la manufacture de M. Eddy et le pont suspendu est en très mauvais état et même dangereux. Les pièces de bois qui soutiennent ce trottoir n'ont pas été renouvelées depuis longtemps et sont tellement pourries qu'elles ne peuvent résister bien longtemps aux lourdes charges qui passent journellement en cet endroit, surtout vers les 6 heures du soir, lorsque tous les employés des scieries encombrant ce passage public. On ferait bien de remédier à cela avant que des accidents regrettables aient été causés par suite de cette négligence.

Remis
La partie de base ball qui devait avoir lieu dimanche a été remise à dimanche le 27.

Incendie aux Chaudières
Ce matin, vers une heure, le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

Incendie aux Chaudières (cont.)
Le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières.

A PAPINEAUVILLE

En cas de mauvais temps, le 62 mité exécutif de la fête nationale à Papineauville, a obtenu plusieurs grandes tentes pouvant contenir 600 à 700 personnes chacune.

UN DRAME DE FAMILLE
Une mère qui tue ses quatre enfants

La cour d'assises de Genève vient de juger la femme Lombardi qui, il y a plus d'un an, a commis un quadruple homicide sur ses propres enfants.

Après avoir bu un verre d'eau de vie et versé dans le verre le reste d'un flacon marqué "poison", qui contenait un collyre d'atropine, elle prit un rasoir et coupa le cou à ces malheureuses créatures ; puis elle se lava les mains et alla jeter à la boîte voisine une lettre, écrite d'avance, dans laquelle elle annonçait à une de ses amies l'exécution de son affreux dessein. Rentrée dans sa chambre, elle se déshabilla, lava le verre d'atropine qu'elle avait préparé et s'étendit sur son lit pour y attendre la mort.

Quelques heures après, Lombardi monta chez lui et se coucha dans l'obscurité. Réveillé en sursaut au bout de quelques instants par la respiration étrange de sa femme et le râle de son plus jeune enfant, il fit de la lumière et découvrit le crime horrible qui venait d'être commis. Fou de douleur, il se précipita à la recherche du médecin de la famille, tandis que le gendarme allait avertir les magistrats.

Le médecin ne put que constater la mort des trois aînés ; le plus jeune vivait encore. La femme Lombardi était dans un état comateux dont on eut grande peine à la faire sortir. Revenue à elle elle fit des aveux complets.

Après avoir passé quelque temps à l'hôpital, elle fut transportée à la prison de Saint-Antoine. A plusieurs reprises, son état mental inspira des doutes sur sa responsabilité pénale, et elle fut soumise à l'examen long et minutieux de plusieurs savants médecins. C'est ce qui explique que plus d'une année se soit écoulée avant que cette triste affaire put recevoir son dénouement.

Les débats se sont ouverts au milieu d'une affluence extraordinaire. Pendant la lecture de l'acte d'accusation, l'accusée, à l'exception de quelques crispations de la face, est restée impassible ; le greffier et le public étaient plus émus qu'elle. Lorsqu'on lui présenta le rasoir ensanglanté et que le président lui demanda si elle le reconnaissait, elle répondit d'une voix tranquille : "Je ne suis pas sûre que ce soit celui là, il y en avait deux dans l'appartement." Elle raconta avec beaucoup de calme les circonstances qui avaient précédé le crime ; quant au drame lui-même, elle ne s'en est plus souvenu exactement, et sa mémoire, si fidèle pour les faits les plus insignifiants de la journée qui l'a précédé, lui a fait subitement défaut.

Les débats ont duré deux jours ; ils ont été principalement remplis par les rapports des experts médicaux et de plusieurs célèbres aliénistes. La grande majorité de ces savants estimait que la femme Lombardi n'était pas responsable de ses actes ; leur opinion a été soutenue et développée avec talent par le défenseur de cette malheureuse. En demandant l'acquies de sa cliente, il a annoncé que toutes les mesures étaient prises pour la faire entrer immédiatement dans un asile d'aliénés.

Après une délibération qui a duré une heure et trois quarts, le jury a rapporté un verdict négatif sur toutes les questions, et la séance a été levée à 11 h. cinquante du soir, après avoir duré plus de quatorze heures.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM
Tant qu'il avait été sous les yeux des paysans on des convives du château de Courtemien, il avait mis son honneur à paraître froid ou insouciant. Une fois enfermé dans sa chambre, il s'abandonna sans contrainte à l'ex-cès de sa joie.

Elle était immense et tenait presque du délire. Sent, il eût pu dire, mais il s'en fut bien gardé, quel prodigieux service lui rendait Lacheur en restituant Sairmeuse. Ce malheureux qu'il payait de la plus noire ingratitude, cet homme probe jusqu'à l'héroïsme, qu'il avait traité comme un valet infidèle, venait de lui enlever un souci qui empoisonnait sa vie.

Lacheur venait de mettre le duc de Sairmeuse à l'abri d'une misère non probable mais possible, et que, dans tous les cas, il redoutait... Celui-là eût bien ri, à qui on eût dit cela dans les pays. —Allons donc ! eût-il répondu, ne sait-on pas que les Sairmeuse possèdent des millions en Angleterre, huit, dix, plus peut-être, on n'en connaît pas le nombre. Cela était vrai, seulement ces millions, qui provenaient des successions de la duchesse et de lord Holland, n'avaient pas été légués au duc.

Il remuait en maître absolu cette fortune énorme, il disposait à sa guise du capital et des immenses revenus... mais tout appartenait à son fils, à son fils seul. Lui ne possédait absolument rien, pas douze cents livres de rentes, pas de quoi vivre, strictement parlant. Certes, jamais Martial n'avait dit un mot qui pût donner à soupçonner qu'il avait l'intention de s'emparer de l'administration de ses biens, mais ce mot, il pouvait le dire...

N'y avait-il pas lieu de croire qu'il le dirait fatalement quelque jour, tôt ou tard ? Ce mot, le duc tremblait à tout moment de l'entendre, s'avançant, à part soi, qu'à la place, de son fils il l'eût dit depuis longtemps. Rien qu'en songeant à cette éventualité, il frémissait.

Il se voyait réduit à une pension, considérable sans doute, mais enfin à une pension fixe, immuable, convenue, réglée, sur laquelle il lui faudrait baser ses dépenses. Il serait obligé de compter pour nourrir les deux bouts lui-même, à puiser à des coffres pour ainsi dire inépuisables... —Et cela arrivera, pensait-il, forcément, nécessairement... Que Martial se marie, que l'ambition le prenne, qu'il soit mal conseillé... c'en est fait.

Lorsqu'il était sous ces obsessions, il observait et étudiait son fils comme une matière défilant sur un amant sujet à caution. Il croyait lire dans ses yeux quantité de pensées qui n'y étaient pas. Et selon qu'il le voyait gai ou triste, parler ou préoccupé, il se rassurait ou s'effrayait davantage.

Parfois il mettait les choses au pis. —Que je me brouille avec Martial, se disait-il, vite il reprend toute sa fortune, et me voilà sans pain... Cette continuelle appréhension d'un homme qui jugeait les sentiments des autres sur les siens, n'était-elle pas un épouvantable châtiement ?

Ah !... ils n'eussent pas voulu de sa vie au prix où il la payait, les misérables des rues de Londres qui, voyant passer le duc de Sairmeuse étendu dans sa voiture, enviaient son sort et son bonheur apparent. Il y avait des jours où, véritablement, il se sentait devenir fou.

LE TRAIT—La "Lotion Persienne" rajeunit le teint et lui rend l'éclat du jeune âge. En vente chez tous les pharmaciens.